La CNT Éducation appelle tou-tes les collègues de la maternelle à l'université à se mettre en **grève jeudi 28 avril** prochain, pour **stopper la casse du Code du Travail** et la libéralisation de l'économie dont les conséquences se font sentir sur l'École, et passer à l'offensive pour **conquérir de nouveaux droits sociaux**.

## Pourquoi se mettre en grève dans l'éducation ?

- les fonctionnaires de l'Éducation Nationale semblent bien peu impacté-es par la casse du Code du Travail, et pourtant, du fait de l'augmentation de la précarité, **de nombreux-ses salarié-es de ce secteur, sous contrat de droit privé (à commencer par les CUI…), relèvent de cette législation** ;
- la **précarisation galopante dans l'Éducation nationale** nous fait sérieusement croire que demain, parallèlement aux attaques perpétrées contre les statuts des fonctionnaires, des pans entiers de la fonction publique pourront être soumis à une **législation calquée sur la loi El Khomri** ;
- la loi El Khomri met en place le **renversement de la hiérarchie des normes** (un accord d'entreprise ou de branche pourra être imposé aux salarié-es même si il est moins favorable que le Code du Travail « dégraissé », contrairement à ce qui se passe aujourd'hui) : à terme, tout nous fait penser que les travailleur-euses de l'éducation seront concerné-es également par cette logique, avec les **volontés d'accroître l'autonomie des établissements** ;
- tou-tes les travailleur-euses de l'éducation, fonctionnaires ou non, sont au moins **concerné-es par la 4ème partie du Code du Travail, traitant de la santé au travail, et s'appliquant également dans la fonction publique** ; c'est pourquoi la loi El Khomri est d'autant plus inquiétante dans un contexte où de plus en plus de nos collègues vivent dans des conditions de travail dégradées par l'austérité et la hiérarchie, induisant de plus en plus de stress poussant certain-es d'entre nous à l'arrêt de travail, la démission, voire des gestes plus extrêmes et définitifs ! Plus généralement, la loi El Khomri s'inscrit dans une **logique de libéralisme ambiant** que la CNT combat, car c'est cette logique **qui aujourd'hui nous impose l'austérité** qui a un tel impact sur nos conditions de travail et nos salaires !

## Se mettre en grève dans le contexte actuel, c'est aussi faire preuve de solidarité interprofessionnelle

- cela permet de **faire la jonction entre le secteur de l'Éducation Nationale et le reste du mouvement social**, notamment porté par les étudiant-es, intermittent-es et autres salarié-es en lutte réuni-es en Assemblées Générales interprofessionnelles ;
- c'est également l'occasion de **protester contre la répression sans précédent qui s'abat sur le mouvement social**, répression particulièrement féroce sur Rennes, avec d'ores et déjà des **dizaines de blessé-es** cumulant plusieurs centaines de journées d'ITT (contrairement à ce que prétend la préfecture), et des **dizaines d'interpellations** (rappelons à ce titre qu'il est toujours préférable de refuser la comparution immédiate, pour avoir le temps de préparer sa défense) ! Faire grève, c'est l'occasion pour les travailleurs et les travailleuses de **relever la tête, recouvrer leur dignité, et rappeler qu'un coup contre l'un-e d'entre nous, c'est un coup contre tou-tes !** C'est pourquoi notre organisation syndicale a **déposé un préavis de grève** pour couvrir les travailleur-euses de notre secteur.

## Documents joints

Tract d'appel à la grève contre la réforme Travail de la CNT Éducation 35
Appel intersyndical pour le 28